

Le degré de pauvreté dans le canton de Fribourg

(dépôt)

Les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de faire une étude sur le degré de pauvreté dans le canton de Fribourg.

(développement)

Le nombre des « working poor » augmente nettement en Suisse. Après 4 ans d'amélioration, la situation s'est à nouveau dégradée en 2003 et la part des travailleurs à plein temps qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins a atteint 7,4 % de la population active.

L'Office fédéral de la statistique a constaté, dans une récente étude, que travailler ne protégeait pas de la pauvreté. Ainsi, en 2003, pas moins de 231 000 travailleurs vivaient dans la précarité en Suisse. Cela concernait ainsi 137 000 ménages réunissant 513 000 adultes et 233 000 enfants.

La part des travailleurs pauvres âgés de 10 à 59 ans et vivant dans des ménages dont l'activité salariée correspond à un emploi à plein temps a augmenté de 1 % en une année pour grimper à 7,4 %. L'OFS constate également que plus d'un « working poor » sur quatre (26,4 %) vit dans une famille qui compte au moins deux emplois à plein temps. L'OFS constate ainsi un renversement de tendance avec le grand retour de la pauvreté des personnes qui travaillent. La première moitié des années nonante a vu une nette croissance du nombre des « working poor » helvétiques avant une accalmie durant la seconde moitié de la décennie et même une amélioration durant les années 1999-2002. Un quotidien relevait même que la Suisse, actuellement 3^e pays le moins pauvre, allait peut-être passer au-delà du 10^e rang d'ici à quelques années.

Cette nouvelle pauvreté doit être qualifiée de honteuse dans un pays aussi prospère que la Suisse.

Concernant la pauvreté dans le canton de Fribourg, une étude qualitative du Bureau et de la Commission de l'égalité hommes-femmes et de la famille avait paru à la fin de l'année 2000. Cette étude avait porté sur les témoignages de 12 familles et avait permis de tirer un certain nombre d'enseignements utiles.

Aujourd'hui, compte tenu de l'augmentation de la pauvreté en Suisse et dans le canton de Fribourg, nous demandons au Conseil d'Etat de réaliser une étude plus approfondie tant sur la quantité (un cercle de 12 familles n'est pas suffisamment représentatif de la

Société) que sur la qualité. Il est en effet important de connaître les causes profondes de cette pauvreté si nous entendons la réduire, les moyens entrepris aujourd'hui et les insuffisances actuelles de notre système qui génère cette pauvreté. Cette étude pourrait éventuellement être réalisée en collaboration avec la haute école spécialisée de travail social.

En fonction des résultats de cette étude, le Conseil d'Etat sera amené à évaluer la pertinence des actions menées ces dernières années et plus précisément si elles vont dans le sens d'une amélioration des conditions d'existence des foyers pauvres fribourgeois. Le cas échéant, il devra dire quelles mesures plus efficaces pourraient être mises en place à court, moyen et long termes pour enrayer ce fléau qu'est la pauvreté de chez nous. Car il est d'autant plus indécent de s'habituer à cette pauvreté que toutes les mesures utiles ne nous semblent pas avoir été prises pour l'enrayer.

(Sig.) Georges Emery et Benoît Rey, députés
et 33 cosignataires

3 février 2005